

l'esprit, le général. Eh bien, le particulier conserve sa valeur, car il y aura une différence de rapports entre la sensation de beauté que donne un arbre, et celle d'une maison, de même qu'en musique une composition inspirée par un bois sera différente d'une autre, inspirée par une cascade.

Les rapports de tonalité et de mesure seront différents pour les deux compositions. Et dans cette différence entre les deux compositions, le naturel et le particulier, se révèlent à la façon de la musique.

Dans la peinture absolue, c'est-à-dire dans la peinture de rapports, le particulier se révèle également, mais à la façon de la peinture. S'il n'en était pas ainsi, si dans la conséquence logique de la peinture, le particulier, le naturel, se trouvaient éliminés, une composition quelconque serait identiquement semblable à une autre. On aboutirait ainsi nécessairement à un système qui serait tôt épuisé.

La possibilité d'un style nouveau, un style notamment d'après l'art, *le style de rapports*, réside uniquement dans un rapport harmonieux du particulier et du général, le côté interne et le côté externe de la vie.

En résumant nous pouvons dire :

Il n'existe pas de normes artistiques originels et immuables, pas de types fondamentaux qui soient susceptibles de croissance, d'épanouissement et de décadence, et d'après lesquels il faudrait déterminer la valeur de l'art et auxquels les artistes auraient à se conformer.

Toute forme d'art résulte nécessairement de l'es-